

LE JOURNAL DE NANTERRE

ORGANE DU COMITE D'ACTION & DE DEFENSE REPUBLICAINES & DES INTERETS LOCAUX

Les communications interessantes a la redaction doivent etre adressees, le Mercredi au plus tard, au Gerant du Journal, 33, rue Sadi-Carnot.

Les annonces et reclames et les abonnements sont regus a l'Imprimerie du Journal, 36, rue de Saint-Germain, au plus tard le Vendredi matin.

Les Manuscrits inseres ne seront pas rendus

Prix de l'Abonnement : Un an, 3 francs

AUCUN ARTICLE NON SIGNE NE SERA INSERE

Reclames et Annonces : 1er page, 1 fr.; 2e page, 0.75; 3e page, 0.50; 4e page, 0.25 la ligne

PUBLICATIONS. — M. Beguin, à Nanterre, chemin des Coudes et Mlle Fisseux, à Nanterre, sente des Longs Rais; M. Petit, à Joinville, 21 bis, avenue Jamin et Mlle Noury, même adresse; M. Besche, à Rueil (Seine-et-Oise), rue de Saint-Cloud, 27 et Mlle Nicolas, à Nanterre, rue Saint-Germain, 52; M. Marchand, à Nanterre, boulevard du Nord, 21 et Mlle Clave, à Nanterre, rue de la Croix, 43.

MARIAGES. — M. Sourd, à Nanterre, rue Saint-Germain, 51 et Mlle Collet, même adresse; M. Derain, à Nanterre, boulevard du Nord, 14 et Mlle Privez, à Mennecourt (Seine-et-Oise).

DECES. — Enfant Perier, 7 mois, chemin des Longs Rais; M. Doray, 37 ans, rue Sadi-Carnot, 21 bis; enfant Cadin, 3 ans, 20, rue du Docteur-Foucault; M. Juvin, 53 ans, rue du Docteur-Foucault, 30.

ECHOS DES COMMUNES ENVIRONNANTES

Rueil

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Bouvier René-Henri, 24, rue de Marly; Mèrisse Hermance-Eugénie, 4, bd des Sycomores; Girault

Roger, rue de l'Hôtel-de-Ville, 20; Ferdet, Germaine, 7, rue Ossart; Racine Raymond-Constant, 108, rue de Paris; Geoffroy Jean-André, 80, avenue de Paris.

PUBLICATIONS. — Besche Louis-Marie, cultivateur, 27, rue de Saint-Cloud, Rueil et Nicolas Augustine, cultivatrice, 52, rue Saint-Germain, Nanterre; Jankowski Antoine, dessinateur sur étoffes, 9, rue des Goulevents et Perrot Marguerite, couturière, 6, faubourg Saint-Honoré, Paris; Muhl Camille-Valentin, tailleur de pierres, à Rueil et Trevel Augustine-Louise, ménagère, à Cerny-Boisbaubert (Calvados); Savelli André, docteur en médecine, 25, avenue de Paris, Rueil et Savelli Antoinette, sans profession, à Pantin, 61, rue Hoche; Bons Joseph, employé, 31, bd Sébastopol, Paris et Dumazeau Marguerite, sans profession, 2, place de la Réunion, Rueil; Bernard Joseph, adjudant d'artillerie, à Rueil et Breton Valentine, sans profession, à Trouville (Calvados).

DECES. — Hendrick Pierre-Justin, 4 ans 1/2, 21, rue du Château; Ruffin Jeanne-Augustine, 2 mois, à Buzenval; Touchard Vve Ruffin, 72 ans, propriétaire, 6, rue du Bel-Air; Parisot Adèle, blanchisseuse, 5, rue Jean-Edeline; Ollivier Charles, 9 ans, 9 bis, rue Charles-Floquet.

Mme CLARACQ-CONTY Couturière à Façon 62, Rue du Chemin-de-Fer, NANTERRE PRIX MODÉRÉS

A CEDER Le plus ancien Debit de Vins à emporter DE NANTERRE 5, Rue du Chemin-de-Fer, 5 en face de grands travaux qui dureront au moins une année. — Loyer 400 francs avec bail. — Belle clientèle. — Prix 3.000 francs.

A LOUER Boutique avec Dépendances. Bel Atelier d'Artiste. Beaux Appartements. S'adresser à M. BLAMPAIN, sculpteur, 3, avenue de la République, Nanterre.

PLACE SAINT-VINCENT-DE-PAUL 122, rue Lafayette, Paris (HOTEL PARTICULIER)



PIERRE PETIT & SES FILS Chevalier de la Légion d'Honneur PHOTOGRAPHIE D'ART & DE LUXE AGRANDISSEMENTS De tous les anciens Portraits.

ON DEMANDE UN APPRENTI METREUR chez M. PÉRYKA 34, Route de Paris, 34 NANTERRE

BOISSONS JOLI MANUEL illustré pour faire son VIN, BIÈRE, CIDRE, LIQUEURS, SIROPS, COGNAC, RHUM, KIRSCH, LIMONADE, VINAIGRE, PARFUMERIE et 100 autres utiles. — Envoi gratis et franco, par H. CLEMENT, Liquoriste, à St-Quentin (Aisne).

AUTORISATION DE L'ÉTAT (Décret du 20 avril 1887) Approbation de l'Académie de Médecine



Souveraine contre les affections de l'estomac, du foie et des reins. La meilleure marchandise des eaux de Vals. TROIS MÉDAILLES D'OR DE 1re CLASSE : 1889, 1890, 1891 LÉON RIZIER (seul concessionnaire) 14, rue Paul-Dorel, 14 - PARIS

L'ILE FLEURIE à 10 minutes de la Gare de Nanterre en face le Boulevard de la Seine, entre le Pont de Chaton et le Pont de Bezons. ERNEST LEMAIRE RESTAURATEUR Spécialité de MATELOTES & FRITURES BONNE CAFE - CAFÉS - BIÈRES - JEUX DIVERS

Grand Magasin de Chaussures 56, Rue du Chemin-de-Fer, 56 Ancienne Maison FROMONT MAUMONT, Succr Chaussures de fatigue et de luxe Spécialité pour Dames, Fillettes et Enfants

HORLOGERIE A LA CONFIANCE 4, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 4, RUEIL Ancienne Maison LEBIEULLE E. DESLANDES Successeur Horloger de la Ville et de la Cité des Tramways de Paris à St-Germain

MÉFIEZ-VOUS des EAUX dites de TABLE Les EAUX minérales sont toutes appropriées à certaines maladies La SEULE EAU qui convienne à tous, c'est L'EAU DE SOURCE DE LIANCOURT

MAISON A PARIS 38, Chaussée d'Antin, 38 Quartier de l'Opéra Grande Vacherie Normande POUPARD 16, Rue de l'Eglise, 16 NANTERRE

USINE A GAZ DE RUEIL Vente à l'Usine PRIX DU COKE rendu en Cave

Machines à Coudre Grandes Facilités de Paiements Réparations, Réglages, Nettoyages, Leçons, Echanges Aiguilles, Huile spéciale, Fouritures et Accessoires BICYCLETTES, PHONOGRAPHES & AUTRES MACHINES

Achille CAT GEOMETRE Expert près le Tribunal de la Seine Vente et acquisitions de terrains et maisons, gérance de propriétés (expropriations), recherches cadastrales et états parcellaires.

ENSEIGNES Inscriptions sur Calicot et STORMES Lettres en Cristal et Zinc doré DÉCORS - FILAGE - ATTRIBUTS DORURE, ENCADREMENTS 24, Rue de Marly, RUEIL L. SCALIER

RENTREE DES CLASSES

A cette occasion on trouvera chez HUBY, 36, rue de Saint-Germain, un grand assortiment de cartons d'écoliers et d'écolières, serviettes, sous-mains, plumiers, etc., à des prix excessivement modérés.

REVUE POLITIQUE de la France et de l'Etranger

M. Combes a supprimé le traitement de l'évêque de Marseille à cause d'une lettre pastorale dans laquelle il répondait au discours prononcé par le président du Conseil dans cette ville.

Le nouvel et sanglant incident d'El Moungar où nous avons eu 84 hommes hors de combat sur 120, justifie une fois de plus ce que nous avons dit sur la nécessité d'adapter nos moyens d'action, dans le Sud-Oraïnis, à la topographie du pays et aux habitudes pillardes et nomades de ses habitants.

Le croiseur Galilée a délivré les matelots français abandonnés sur la côte marocaine par M. Lebaudy, qui avait voulu singer Cécil Rhodes, l'empereur du Cap, en se déclarant le titre d'Empereur du Sahara.

M. de Vitte, qui gérât les finances russes depuis 10 ans, vient d'être nommé par le Tsar président du Comité des Ministres et remplacé par M. Pleske, directeur de la Banque impériale.

Le Jeudi 17 Septembre 1903, à 10 h. du matin, à la Mairie de Nanterre, il sera procédé publiquement, dans les formes prescrites par les règlements, à L'ADJUDICATION sur soumissions cachetées :

De la fourniture du Charbon de terre, de l'Anthracite, du Coke, du Bois et, en général, de tous Combustibles nécessaires au chauffage des Etablissements communaux pendant une année (du 1er octobre 1903 au 1er octobre 1904).

Le Maire de Nanterre, GAUTIER, O.

LE DISCOURS

Ce discours nous semble répondre au désir de pacification dont sont aujourd'hui animés tous les honnêtes gens à quelque opinion qu'ils appartiennent.

Messieurs, Après avoir grandement loué le parti républicain de son étroite union, je constate que les nationalistes se divisent et s'évanouissent.

1° Haine de la liberté de conscience. Voilà pourquoi ils défendent les moines, lesquels, en revanche, défendent toutes les routines, toutes les ignorances, tous les privilèges du passé.

2° Haine de la paix et de tous les moyens qui y conduisent. Voilà pourquoi les nationalistes ridiculisent l'arbitrage et tout pour l'empêcher de se généraliser.

3° Haine de la justice, car ils ne comptent que sur l'injustice et les divisions pour régner. Voilà pourquoi ils ont inventé de toutes pièces l'affaire Dreyfus et l'ont empêchée d'être éclaircie.

Le Ministre se laisse engager. Dreyfus devient ainsi un dérivatif pour le Général Mercier et un moyen d'attaquer la République pour les journaux qui lui reprochent de livrer le pays aux juifs et aux francs-maçons.

En attendant, le capitaine Dreyfus est interrogé dans des conditions inouïables et on se rappelle comment le général Mercier le fait enfermer à la prison de Cherche-Midi sans même vouloir l'interroger ni le recevoir.

Malgré tout, l'officier juif proteste et ses protestations émeuvent le directeur de la prison, le commandant Forzinetti, et quelques autres.

En attendant, le capitaine Dreyfus est interrogé dans des conditions inouïables et on se rappelle comment le général Mercier le fait enfermer à la prison de Cherche-Midi sans même vouloir l'interroger ni le recevoir.

Malgré tout, l'officier juif proteste et ses protestations émeuvent le directeur de la prison, le commandant Forzinetti, et quelques autres.

Malgré tout, l'officier juif proteste et ses protestations émeuvent le directeur de la prison, le commandant Forzinetti, et quelques autres.

C'est alors que Esterhazy, Henry, du Paty de Clam, jugent nécessaire de renforcer la presse électorale et antisémite, naturellement facile à suspecter, et de mettre en mouvement des journalistes jusqu'alors classés comme républicains, en commençant par M. Rochefort, de l'Intransigeant, et M. A. Humbert, de l'Eclair. Le commandant Pauffin de Saint-Morel, le colonel du Paty de Clam, Esterhazy, d'autres encore battent le rappel, déclarant que l'acquiescement de Dreyfus, ce serait le triomphe de la condamnation de l'armée... La Libre Parole, l'Intransigeant, le Petit Journal, l'Eclair, la Croix, l'Echo de Paris, font la campagne que l'on sait.

Quelques ambitieux mécontents, comme Quesnay de Beaupaire, et les nationalistes Déroulède, Lemaitre, etc., viendront plus tard à la rescousse pour profiter de l'occasion.

Les journaux républicains qui ont élevé timidement quelques réserves, seront peu à peu réduits au silence par cette accusation terrifiante : « Ils sont payés par l'Allemagne pour déconsidérer les chefs de notre armée ! »

Malgré tout, des doutes subsistent, persistent, augmentent même.

Le colonel Picquart, sous-chef du bureau des renseignements et d'un mérite reconnu de tous jusqu'aujourd'hui, essaie de signaler à ses chefs la fausseté et dangereuse voie où l'on s'engage.

Peine perdue ! Lui aussi est mis en disgrâce, on lui impose une mission périlleuse et très-équivoque dont il comprend les vrais motifs et finalement, de peur qu'il ne parle, on l'enferme plus tard, lui aussi.

Malgré tout, l'invention du bordereau est trop grossière, elle ne suffira pas pour entraîner la condamnation de Dreyfus.

C'est alors qu'on invente autre chose : on communique aux Membres du Conseil, sans en aviser la défense, de fausses pièces soi-disant secrètes.

Dreyfus est condamné. Le drame est fini. Toutes les précautions sont prises pour que Dreyfus, bien gardé à l'île du Diable, ne puisse plus se faire entendre. Esterhazy, Henry, du Paty de Clam, triomphent avec la réaction. Chaque député républicain est obligé de démontrer qu'il n'est ni juif ni vendu aux juifs.

Les nationalistes gagnent du terrain et ils vont en gagner de plus en plus jusqu'au jour où Déroulède gâte tout (février 1899) en voulant brusquer le mouvement et en voulant conduire les troupes à la prise de l'Elysée le jour des funérailles de Félix Faure.

pour la transmettre à la Cour toute entière. Heureusement, cette faute ne profita pas plus que les faux aux agitateurs. La Cour fut presque unanime à prononcer la révision.

Alors les événements se précipitent. Le Conseil de guerre se réunit à Rennes. L'irrégularité, le vice du premier jugement n'est pas niable. Dans l'intervalle, Esterhazy, Henry, Du Paty de Clam ont été percés à jour.

Tout paraît simple. Non, car il reste les principaux coupables à sauver. L'acquiescement de Dreyfus, c'est la condamnation du général Mercier, dit-on aux malheureux juges de Rennes.

Qu'importe? répondent-ils honnêtement, si Dreyfus n'est pas le coupable? C'est alors qu'intervient le nouveau et suprême faux, celui qu'Esterhazy appelait sa garde impériale : une prétendue note de la main même de l'empereur d'Allemagne et traitant, comme le faux Henry, Dreyfus de canaille.

O stupéfaction de ces inventions misérables ! L'empereur d'Allemagne correspondant sur de tels sujets de sa main et signant, de sa main aussi, SON NOM !!!

Autant d'ineptie que d'impudence ! Néanmoins, cette note de l'empereur d'Allemagne circule sous le manteau ; on n'ose pas la montrer publiquement, ni la produire au procès, car on sait bien qu'elle ne supportera pas l'examen, mais on la porte chez l'un, chez l'autre, en cachette et l'on dit : Si cette note était publiée, ce serait la guerre !

L'empereur d'Allemagne correspondant sur de tels sujets de sa main et signant, de sa main aussi, SON NOM !!!

Et les nationalistes nous accusent de faire intervenir l'étranger dans nos affaires ! Et il s'est trouvé des misérables assez vils pour colporter cela, des malheureux assez bornés pour les croire !

Quoi qu'il en soit, ainsi s'explique ce jugement de Rennes, autrement inexplicable : Dreyfus condamné à dix ans, en réalité à cinq ans de réclusion, et encore avec des circonstances atténuantes...

Quelles circonstances atténuantes peut-on accorder à un traître, si ce n'est l'incertitude, la fragilité des témoignages dont on le charge !

Ainsi s'explique la grâce que le Conseil de guerre et le ministre lui-même demandent pour lui.

Ainsi s'explique l'impression générale de malaise et de lassitude qui se répand dans le pays.

Dreyfus, dit-on, n'est plus intéressant puisque, par faiblesse physique ou morale, il a accepté sa grâce. Sa personne n'éveille plus aucune sympathie et ses défenseurs eux-mêmes ne s'en occupent plus.

D'autre part, les nationalistes à leur tour, sentant le terrain leur manquer, veulent encore moins s'en occuper. Ils ne veulent plus qu'on parle de l'affaire. Quoiconque y fait allusion est agent de l'étranger, des juifs, des francs-maçons, des protestants, des libres-penseurs, ce qui du reste est la même chose.

Mais là encore ils vont trop loin ; la grossièreté de leurs manœuvres dépasse la mesure et c'est aux élections dernières qu'ils achèvent de se perdre. L'élection de M. Syveton à Paris n'est qu'un échantillon de toutes les autres élections ou candidatures nationalistes dans toute la France au mois d'avril 1902.

Partout même système : tout républicain est qualifié de dreyfusard. Les affiches de la dernière heure le dénoncent uniformément comme l'agent de l'étranger, etc. Oui, ils ont dépassé la mesure. Ceux qui ont payé de leur personne pour la défense de la justice et qui se sont vus comme MM. Jaurès, de Pressensac, Buisson et tant d'autres, élus au Parlement, malgré ces outrages, se sont promis, non pas de recommencer l'affaire, mais de la finir.

« Ou bien vous avez cru à tous ces faux dont vous avez voulu vous servir contre la République et, dans ce cas, jamais aucun parti n'est descendu plus bas dans l'ordre de l'intelligence. »

« Ou bien vous n'y avez pas cru, et alors jamais aucun parti n'est descendu plus bas dans l'ordre de l'improbabilité. »

Et maintenant, que ceux qui ont été comme moi, et comme tant d'autres, se ressaisissent et que la leçon leur profite ! Qu'ils comprennent à quelles armes les adversaires de la République osent avoir recours et comment ils ont profité de l'ignorance générale, abusé de la crédulité, de la loyauté, du patriotisme de la France.

Où, c'est là ce qui est indigne : ils se sont servi de nos meilleurs sentiments pour les exploiter ; ils ont fait semblant de défendre l'honneur national pour mieux le souiller, l'armée pour la compromettre à leur suite et tenter de creuser un abîme entre elle et la République.

Et nous, républicains, nous avons baissé la tête devant leurs attaques, nous nous sommes excusés, nous avons plaidé, pour défendre la justice et la liberté, les circonstances atténuantes ; et les électeurs ne nous ont réélus qu'à la condition que nous attestions et au besoin que nous prouvions que nous étions tout de même un peu patriotes, que nous n'étions pas des cas ni juifs, ni dreyfusards, ni vendus.

Voilà à quel degré de honte nous, députés, nous candidats et vous électeurs, nous avons été amenés par l'impudence nationaliste !

Et maintenant, le voile se déchire, et le cauchemar touche à sa fin ; regardez ce qu'on a voulu faire de vous : Regardez et concluez ! Si vous avez ce courage, alors cette triste affaire sera un bien, car elle vous aura permis de surprendre dans son ignominie, dans son ignorance et sa fausseté l'âme nationaliste, dernier refuge des gens soi-disant pensants.

Et vous, Messieurs les nationalistes, fabricateurs de l'affaire, ne comptez plus sur la crédulité des hommes de bonne foi que vous avez trompés : ceux-là ne vous pardonneront jamais votre crime et ses conséquences incalculables. Ils vont se retourner contre vous. Ce sont autant de recrues gagnées à la liberté, à la paix et à la justice. Vous avez manqué votre coup ! La République, que vous visiez, sortira de votre incroyable attentat plus nécessaire, plus populaire que jamais et fortifiée dans le cœur des honnêtes gens de toute l'horreur que vous inspirerez.

D'ESTOURNELLES DE CONSTANT, Député de la Sarthe.

WINS DE PROVENCE DIRECTE

ENTREPOT
3, Place de la Fête, NANTERRE

F. Lachant

Téléphone 54

VINS ROUGES	
Aude, Limoux.....	70 fr. la pièce
Graves.....	90 fr. —
Roussillon, Montagne.....	80 fr. —
Corbières, Minervois.....	90 fr. —
Fronton vieux.....	100 fr. —
Bergerac vieux.....	100 fr. —
Bordeaux vieux extra.....	120 fr. —
St-Emilion, S-Estèphe.....	150 à 200 fr. —
VINS BLANCS	
Midi, Gers.....	80 fr. la pièce
Graves.....	90 fr. —
Graves supérieur.....	95 fr. —
Saumur, Touraine.....	105 fr. —
Macon vieux.....	120 fr. —
Cérons, Bordeaux vieux extra.....	125 fr. —
St-Séver, Loupjac.....	150 à 200 fr. —

Car pris s'entendent au franc double, cont compris
Demandeur Réhabilitation gratis

SPECIALITE DE PETITS VINS

VINS DE LIQUEURS
FOURNAIE, BEAUJOLAIS & BOURGOGNE
Champagnes de toutes Marques

Vins fins en Carrels et en Bouteilles de toutes Provenances
VINS DE LIQUEURS
Madre, Malaga, Quina, Grenache, Porto, Muscat, etc.
Liqueurs et Liqueurs de Marques
supérieures
Sham, Marc, Cognac, Fine Champagne, Kirsch, Calvados
Absinthe, Amel
Sirops pur Sucre & Fantaisie

CIDRES EXTRA DE LA VALLEE D'AUGE
pur jus, depuis 80 francs l'hecto

ENTREPOT

DE
Bières Françaises
Supérieures

LA COMÈTE (Dalle-sur-Mare)
En fûts de 25 à 100 litres... 45 fr. l'hecto
La caisse de 15 canettes... 4 fr. 75
La caisse de 10 litres... 5 fr. 50

Exiger le cachet de garantie sur toutes les bouteilles

STERNBRAU (Kaiser)
Brune, la caisse de 15 canettes... 5 fr. 80
— de 10 litres... 6 fr. 80

BIÈRE DOUBLE (Provenant de l'Est)
En fût de 25 à 100 litres... 27 francs l'hecto
La caisse de 10 bouteilles... 3 fr.

BIÈRE SPECIALE POUR NOURRICES

BIÈRE DE TABLE
En fût de 25 à 100 litres... 16 francs l'hecto
de 35 à 37 litres... 8 fr. 50 le fût
La caisse de 10 bouteilles... 2 francs.

LACHANT

TÉLÉPHONE 54 ENTREPOSITAIRE TÉLÉPHONE 54
6, Rue de la Croix, 6
ADRESSER LES COMMANDES :
3, Place de la Fête, à NANTERRE (Seine)

Aux Mères soucieuses de l'Avenir de leurs Filles

UN COURS DE MODES

Madame MAURICE s'engage, en un an d'apprentissage, à ce que ses Elèves soient aptes à gagner des appointements dans une Maison de Modes. — Toute jeune fille ne peut être acceptée que présentée par ses parents.

Madame MAURICE, ex-première des meilleures Maisons de Modes de Paris, retirée à NANTERRE pour raison de santé, ouvrira à partir du 15 AOUT prochain, en son Pavillon, N° 38, RUE PAUL-BERT.

CARROSSERIE PAUL FALOT

35, Avenue de Paris, à RUEIL

Construction et Location de Voitures de Luxe et Demi-Luxe

Spécialité pour le Commerce & l'Industrie
Traités à forfait pour l'Entretien à l'Année

ROUES CAOUTCHOUTÉES RÉPARATION
& PNEUMATIQUES 1^{re} MARQUES de Voitures Automobiles

PEINTURE - SELLERIE

ENVOI DE DEVIS & PRIX SUR DEMANDE

VOITURES D'OCCASION A VENDRE ACTUELLEMENT

Fourgons à 4 roues pour 1, 2 et 3 chevaux.
Voitures à 2 roues pour Blanchisseurs, Bouchers, Boulangers, Epiciers, Nourrisseurs, etc.
Cabriolets, Tilburys, Charrettes Anglaises, Ducs, Breaks-Wagonnettes, Phaétoms-Wagonnettes, Vis-à-vis, Mylords, Victorias, Coupés.

VILLE DE NANTERRE

AVIS

Par suite de l'augmentation des dépenses de l'enseignement primaire public, le Maire de Nanterre a l'honneur d'informer les familles intéressées qu'elles ont jusqu'au 1^{er} octobre 1903 pour s'inscrire comme membres de la Caisse des Ecoles.

Passé ce délai elles s'exposeraient à se voir refuser la gratuité des fournitures scolaires.

Les adhésions à la Caisse des Ecoles sont reçues à la Mairie tous les jours, de 9 heures à 5 heures, et les dimanches et jours fériés, de 9 heures à midi.

Nanterre, le 1^{er} septembre 1903.

ARRÊTÉ

interdisant momentanément la Circulation des Voitures et des Cavaliers

dans les rues du Sanglier du Docteur-Foucault et Volant A NANTERRE

Le Maire de Nanterre, Vu le rapport par lequel l'agent-voyer communal propose d'interrompre provisoirement la circulation des voitures et des cavaliers dans les rues du Sanglier, du Docteur-Foucault et Volant, à Nanterre, pendant l'exécution des travaux de construction d'un égout entre la rue de Saint-Germain et la place Saint-Denis;

Considérant que cette mesure est nécessaire par l'exécution de ces travaux et que, d'ailleurs, les communications seront assurées par les voies adjacentes, notamment par les rues de Saint-Germain, du Chemin-de-Per, de la Mairie, de Saint-Denis et par le boulevard du Nord.

Vu l'article 97 de la loi du 5 avril 1884.

ARRÊTE :

Article premier. — La circulation des voitures et des cavaliers sera provisoirement interrompue dans les rues du Sanglier, du Docteur-Foucault et Volant, à

Nanterre, du 14 septembre au 14 novembre 1903.

Art. 2. — Le présent arrêté sera imprimé et placardé dans toute l'étendue du territoire de Nanterre.

Nanterre, le 11 septembre 1903.

Le Maire de Nanterre, GAUTIER, 0.

Club Sportif Nanterrie

La journée de dimanche dernier qui s'annonçait comme un éclatant démenti à ceux qui affirment qu'une société sportive ne peut vivre à Nanterre, a malheureusement été gâtée par la pluie après avoir magnifiquement débuté.

En effet, le matin, une excellente réunion de courses à pied, a été donnée sur la piste de l'île Fleurie. Voici les résultats détaillés : 60 m. handicap. Les séries ont été gagnées par Debienne (1 m.) devant Prin (0) ; Mory (0) devant Lemaitre (2 m. 5) ; Le Boursicot (1 m.) devant Rion (2 m. 5) ; et Michon (3 m. 5) devant B. Louis (1 m. 5).

La finale réunissait les quatre gagnants des séries Debienne, Mory, Michon et Le Boursicot.

Le scratim Mory prend un bon départ ainsi que Debienne. Une superbe lutte s'engage entre ces deux sprinters, Debienne cède le premier, Mory attaque le grand train, mais il n'est parvenu à régler Michon que sur le poteau, le résultat est donc : 1^{er} Mory (0), 2^e Michon (3 m. 5) à 0 m. 75, 3^e Debienne (1 m.) à 0 m. 50, 4^e Le Boursicot (1 m.) à 1^{er} poteau. Temps : 7' 4/5.

La course suivante était un 300 m. qui se courait individuellement, mais elle a été interrompue par la pluie.

La course Mory affirmait sa supériorité en faisant le temps excellent de 42" 2/5. Le 2^e fut Rion dans le temps de 44" 2/5. Le 3^e Marius en 46 1/5. Il eut été fort intéressant de voir lutter ensemble ces trois coureurs, les temps ont été encore meilleurs. Les suivants furent : 4^e B. Louis 47", 5^e Lemaitre et Prin 48", 6^e Debienne et Dondaine 50", 9^e Hamet 51", les autres non placés.

Un disputa alors un concours de saut en longueur sans élan. Les sauteurs se sont classés dans l'ordre suivant : 1^{er} B. Louis 2 m. 60, 2^e Marius 2 m. 55, 3^e Michon 2 m. 40, 4^e Mory 2 m. 38, 5^e Le Boursicot 2 m. 34, les autres sautèrent entre 2 m. 33 et 2 m. 05.

Enfin la réunion fut clôturée par un 2.000 m. handicap disputé par 12 coureurs. Le scratim B. Louis fut le plus rapide, mais il n'eut personne pour le ramener sur le poteau, car l'homme partant le plus près de lui avait 50 m. de handicap, aussi n'a-t-il pu mieux faire que de terminer 4^e, il a fait néanmoins une course très courageuse. A noter aussi les courses des deux derniers qui s'affrontèrent comme des stayers de bonne classe. Le 3^e Rion, malgré une belle pointe finale, n'a jamais pu rattraper le second. Voici donc les résultats : 1^{er} Michon (50 m.), 2^e Prin (50 m.) à 15 m., 3^e Rion (100 m.) à 5 m., 4^e B. Louis (60) à 20 m., 5^e Hamet (50 m.) à 50 m., 6^e Dondaine (50 m.) m. Temps : 6' 20" 3/5.

L'après-midi, à 1 h. 1/2, les membres cyclistes se sont retrouvés place de la Gare pour la ballade. Une vingtaine de membres étaient présents et, pour la conduite du dévoué vice-président, M. Tisserant, l'excursion commença.

A Maisons-Laffitte petit arrêt pour l'envoi de cartes postales.

A Poissy rencontre avec les Nanterriens qui avaient pris part à la promenade de la Rue.

Enfin, à Tril, arrêt, les excursionnistes se restaurèrent et boivent à la prospérité du C. S. N.

Au moment de partir, la pluie l'horrible pluie ! fait reculer les plus intrépides. Après une attente fort prolongée tout le monde décide de s'en aller et ce fut alors une course échevelée, aussi en un rien de temps on fut à Poissy, à Saint-Germain, puis à Nanterre. Les pauvres cyclistes et leurs machines étaient dans un état ! Enfin, après un bon nettoyage et un bon atissage il ne restait plus rien de cette ballade que le souvenir des bons moments passés ensemble.

exécuté six morceaux plus brillants les uns que les autres, qui font espérer qu'on aura encore plus de plaisir à les entendre cet hiver dans la salle de la Mairie.

Espérons que cette nouvelle Société acquerra de nombreux membres honoraires, ce qui lui permettra de rendre les fêtes qu'elle organisera encore plus réussies.

Rappelons que l'Union symphonique de Nanterre s'empresse de prêter son concours à toutes les œuvres sociales et philanthropiques qui voudront bien le lui demander.

Pour les Bêcheurs à la Ligne

Au moment où la saison de la pêche va battre son plein, nous croyons qu'il est utile de donner quelques indications aux fervents de la gaule encore novices.

Quand la plume du flotteur remue, c'est qu'un poisson a touché, mais il importe de savoir quel poisson a touché, car on n'agit pas pareillement avec tous.

Le goujon : mord franchement d'un coup goulu, saisit l'appât et la plume s'enfonce dans l'eau ;

Le hotu ou mulet : de même, mais plus vite ;

Le gardon : attaque par deux ou trois petits coups successifs et la plume remue, puis reste sur l'eau, car il saisit l'appât et le lâche aussitôt ;

Le barbillon : comme le goujon, la ligne est violemment tirée ;

La brème : la plume sort tout entière en tirebouchonnant, car le poisson mâche et goûte à l'appât ;

La perche : file avec l'appât, la plume est entraînée ;

De sorte que l'on ferre :

Le goujon : lentement (le poisson tient bon) ;

Le gardon : vivement (à chaque attaque du poisson) ;

Le hotu : doucement ;

Le barbillon : à peine plus vite que le goujon ;

La perche : très vite (c'est un poisson malin).

Voilà de bons renseignements ; il ne reste plus qu'à savoir en profiter.

N'ACHETEZ PLUS DE BANDAGE

avant de connaître les INCOMPARABLES BIENFAITS de Retenueur Graduable Electrique

le seul appareil qui assure la Contention parfaite des HERNIES

Demandez la brochure gratuite à M. l'Administrateur de l'ACADEMIE D'ORTHOPÉDIE, 19, Rue de la Pépinière, PARIS

Chronique Théâtrale

NOUVEAU-CIRQUE

La réouverture du Nouveau-Cirque marque le commencement de la saison théâtrale. Le superbe établissement de la rue Saint-Honoré ouvrira ses portes vendredi avec un programme composé de numéros les plus intéressants. M. Houcke, l'adroit directeur, a réuni autour de lui des attractions de premier ordre, parmi lesquelles il faut citer un Concours de notation qui obtient un gros succès. Nous reviendrons en détail sur ce programme dans un prochain numéro.

CASINO D'ENGHEN

La direction artistique du Casino d'Enghien donnait samedi, dans la superbe salle de théâtre de l'établissement, la première représentation d'une charmante opérette de Fernand Beissier, musique de V. Monti, intitulée *Mam'zelle Frétilon*.

Mlle Jeanne Petit, la charmante actrice de la Galté, interprétait le rôle principal, ayant à ses côtés Maurice Lamy, l'amusant comique des Bouffes. Devant une salle archi-comble, cette pièce a obtenu un réel succès ; la partition en est très gaie ; plusieurs morceaux ont été bissés. Pendant les entr'actes, dans les luxueuses salles du Casino, une foule nombreuse se pressait autour des jeux où se promenaient dans les jardins brillamment illuminés.

Tony.